

Prix pour une contribution exceptionnelle

Formulaire de mise en candidature

Date limite de mise en candidature : le 31 juillet 2021

**Indique que le champ est obligatoire*

SECTION 1 : Renseignements sur le candidat (mise en candidature individuelle seulement)

Nom du candidat :	*	
Titre :	*	
Cabinet / Service : (actuel et passé)	*	
Adresse :	*	
Ville :	*	
Province :	*	
Code postal :	*	
Téléphone :	*	
Télécopieur :	*	
Adresse courriel :	*	
Le candidat est-il au courant de cette mise en candidature ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		

SECTION 2 : Renseignements sur la personne qui soumet la candidature

Nom de la personne qui soumet la candidature :	*	
Titre :	*	
Cabinet / Service :	*	
Adresse :	*	
Ville :	*	
Province :	*	
Code postal :	*	
Téléphone :	*	
Télécopieur :	*	
Adresse courriel :	*	

SECTION 3 : Présentation d'une candidature

L'objectif et les critères du Prix pour une contribution exceptionnelle sont les suivants :

OBJECTIF : L'objectif de ce prix est de reconnaître et d'honorer les personnes qui, au cours de leur carrière, ont apporté une contribution substantielle et exceptionnelle à la Fondation canadienne de fiscalité et à sa mission par leur bénévolat et l'ensemble de leurs activités au fil des ans, et qui sont des sources d'inspiration et d'encouragement pour les autres personnes à offrir leur contribution à la FCF.

CRITÈRES : La personne qui reçoit ce prix doit avoir apporté une contribution substantielle et exceptionnelle à la FCF et à sa mission par son bénévolat et l'ensemble de ses activités au fil des ans. Ces efforts peuvent comprendre :

- (i) la participation aux comités responsables des conférences de la FCF;
- (ii) la rédaction d'articles pour la revue, les bulletins, les livres et autres publications de la FCF;
- (iii) le travail de rédacteur en chef d'une publication de la FCF ou la participation à un comité de rédaction de la FCF;
- (iv) la participation à titre de conférencier, d'auteur et d'animateur aux conférences annuelles, régionales et particulières de la FCF;
- (v) d'autres activités de bénévolat qui, de l'avis du Comité de sélection, sont importantes;
- (vi) la participation au Conseil des gouverneurs et aux comités de la FCF; et
- (vii) la participation aux activités d'autres organisations et à d'autres activités qui font progresser la mission de la FCF.

Le comité tiendra également compte de la réputation professionnelle du candidat, de son intégrité et de sa contribution à l'ensemble de la communauté fiscale.

En toutes circonstances, c'est le Comité de sélection qui déterminera l'importance à accorder à une forme de contribution quelconque.

Le prix peut être attribué à une personne qui est également un employé de la FCF, mais c'est sa contribution bénévole qui sera examinée, reconnue et soulignée.

Le prix peut être décerné à titre posthume.

Veillez soumettre un court texte expliquant pourquoi la candidature de cette personne devrait être prise en considération pour le Prix pour une contribution exceptionnelle. Votre réponse ne doit pas dépasser 1 000 mots. Les informations qui dépassent cette limite ne seront pas examinées. Vous pouvez également inclure des lettres d'appui pour le candidat.

Les chercheurs de la Fondation canadienne de fiscalité fourniront également au Comité de sélection des documents d'information sur certaines contributions que les candidats ont apportés à la FCF.

Date limite de mise en candidature : le 31 juillet 2021

Les formulaires de mise en candidature, ainsi que les documents à l'appui tels que les lettres d'appui, peuvent être soumis par voie électronique à Tiffany Foster (tfoster@ctf.ca).

Ou par courrier : **À l'attention du Comité de sélection**
Fondation canadienne de fiscalité
1400 – 145, rue Wellington Ouest
Toronto (Ontario)
M5J 1H8